



POLE TECHNIQUE
ESPACES PUBLICS

POINT INFORMATION A DATE

En vertu des arrêtés municipaux du 03/09/2025

STATIONNEMENT

Secteur Nord / Gare

RUE ABEL LE ROY

À compter du 08/09/2025 et jusqu'au 09/09/2025, le stationnement des véhicules est interdit au droit du n° 15.

STATIONNEMENT

Secteur Nord / Gare

RUE FRANCOIS-RENE DE
CHATEAUBRIAND

À compter du 08/09/2025 et jusqu'au 26/09/2025, dans la portion de voie comprise entre LE GIRATOIRE DE CHATEAUBRIAND et la RUE JEAN OBERLE, la circulation se fera par alternat au droit des travaux et sera gérée par panneaux B15 + CI 8

Le cheminement des piétons sur le trottoir au droit des travaux pourra être interdit. Ceux-ci seront déviés sur le trottoir opposé

STATIONNEMENT

Secteur Cliscouët, Secteur Sud-Ouest

/ Conleau et Secteur Kernadec

RUE WINSTON CHURCHILL et RUE MICHEL DE MONTAIGNE

RUE WINSTON CHURCHILL

À compter du 18/09/2025 18H00 au 21/09/2025 à 17h00, le stationnement des véhicules est interdit sur les parking conformément au plan ci-joint.

RUE MICHEL DE MONTAIGNE

À compter du 18/09/2025 à 8H00 au 21/09/2025 à 17h00, le stationnement des véhicules est interdit conformément au plan ci-joint

Stationnement

Secteur Centre / Le Port

RUE ARTHUR DE RICHEMONT et RUE DU NARHOUE

18 RUE ARTHUR DE RICHEMONT

- Le 17/09/2025, le stationnement sera interdit au droit du n° 18 sur 2 places.
- Réservation de stationnement pour déménagement
- Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales
- Nombre de places réservées : 2

23 RUE DU NARHOUE

- Le 17/09/2025, stationnement autorisé d'un camion au droit du n° 23
- Réservation de stationnement pour déménagement o Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant -

Le stationnement des véhicules est interdit.

Stationnement

Secteur Nord / Gare et Secteur Centre / Le Port

RUE DU COLONEL POBEGUIN

4 RUE DU COLONEL POBEGUIN

- Le 17/09/2025, le stationnement sera interdit au droit du n° 4 sur 3 places.
- Réservation de stationnement pour déménagement o Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales
 - Nombre de places réservées : 3

Le stationnement des véhicules est interdit.

Stationnement

Secteur Nord / Gare et Secteur Nord / Ménimur

RUE EUGENE DELACROIX

- Du 16/09/2025 au 17/09/2025, le stationnement sera interdit au droit du n° 49 sur 4 places.
- Réservation de stationnement pour déménagement o Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant -avec prestations municipales

Le stationnement des véhicules est interdit.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

RUE DU FOUR

Ravalement de façade

15 RUE DU FOUR le 15/09/2025, circulation interdite pour permettre le

- montage de l'échafaudage barrage de rue pour réalisation de
- travaux
- Du 15/09/2025 au 30/09/2025, mise en place d'un échafaudage sua droit
- du n ° 11 occupation du domaine public o Surface occupée : 15 m² du 15/09/2025 au 30/09/2025, le stationnement sera interdit sur une place,
- face au n ° 23
- Occupations de places par véhicule sur stationnement non payant avec prestations municipales

La circulation des piétons devra être maintenue en toutes circonstances, soit par l'aménagement d'un passage piétonnier libre de tout obstacle, protégé et continu, d'une largeur d'au moins 1.40 mètres le long des emprises, ou de 0.90 mètre si l'environnement ne le permet pas, soit par la mise en place d'une déviation des piétons, sur la chaussée avec un passage de 0.90 mètre, ou sur le trottoir opposé.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Nord / Gare et Secteur Nord /Ménimur
RUE EUGENE DELACROIX

Grutage:

Du 22/09/2025 au 23/09/2025, barrage de rue pour réalisation de travaux

STATIONNEMENT

Secteur Nord / Ménimur
RUE EUGENE DELACROIX

Le 22/09/2025, de 13h00 à 17h00 et le 23/09/2025 de 7h00 à 17h00, dans la portion de voie comprise entre la RUE MARIE LAURENCIN et l'AVENUE PAUL CEZANNE, la circulation sera interdite

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant.

- AVENUE PAUL CEZANNE,
- AVENUE EDGAR DEGAS
- RUE SONIA DELAUNAY,

STATIONNEMENT

Secteur Sud-Ouest / Conleau
AVENUE DU MARECHAL JUIN

À compter du 15/09/2025 et jusqu'au 19/09/2025, la circulation est alternée par feux, B15+C18 et KIO 158 AVENUE DU MARECHAL JUIN.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

RUE FERDINAND LE DRESSAY

6 RUE FERDINAND LE DRESSAY

- Du 11/09/2025 au 17/09/2025, Occupations de places par véhicule sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales
- Nombre d'emplacements concernés 1 place réservée au droit du n ° 6 conformément au plan ci joint
- Le centre technique municipal mettra en place la signalisation visant à interdire le stationnement

Le stationnement des véhicules est interdit.
